

# PORTE OUVERTE A CHEZERY-FORENS

Janvier 2005

BULLETIN MUNICIPAL N° : 9



## **Voeux pour 2005 et réunion publique**

En ce mois de janvier, monsieur le Maire, les membres du conseil municipal et tout le personnel communal souhaitent une très bonne année 2005 à tous les habitants de Chézery-Forens. La population est également invitée à une réunion publique :

**Vendredi le 25 février 2005 à 19 heures, salle des fêtes.**

Comme les années précédentes, tous les sujets concernant le village, apportés par la municipalité ou par les participants, seront abordés au cours de la soirée ; celle-ci sera clôturée par le verre de l'amitié.

### **Animations à venir**

6	février	Vente de brioches	Sou des Ecoles
12	février	Soirée dansante	Sou des Ecoles
12	mars	Bal	Amicale des Jeunes
26	mars	Concert de Pâques	Echo de la Valserine
27	mars	Vente de tartes	Amicale des Jeunes
17	avril	Vide-grenier	Sou des Ecoles

## Finances municipales

Lors de la tenue du conseil municipal du mois d'octobre, M. Pierrein, Trésorier de Gex, a présenté aux conseillers une étude sur l'évolution de la situation financière de la commune entre 1999 et 2003. Sans entrer dans le détail des différents ratios qui vous avaient été présentés lors de la première réunion publique (Rigidité des charges structurelles, mobilisation du potentiel fiscal, autofinancement et encours de la dette), les principaux constats de cette étude sont les suivants :

- La diminution des investissements conjuguée à la stabilisation des dépenses de fonctionnement a quasiment résorbé le déficit d'investissement.
- Le budget de fonctionnement permet désormais de dégager un autofinancement couvrant le remboursement du capital de la dette. Toutefois cette possibilité reste liée au versement de la compensation financière genevoise qui représente 3 % des recettes de fonctionnement.
- L'endettement ( Capital + intérêts ) reste lourd car il représente encore 19 % des dépenses totales mais il a diminué de près de 20 % en cinq ans.
- La politique de surveillance des coûts devra être poursuivie au minimum jusqu'à l'année 2008, année où de gros emprunts arriveront à échéance et permettront de dégager une plus grande marge de manœuvre.

En résumé, si la situation financière de la commune est loin d'être idyllique, celle-ci s'est régulièrement améliorée et devrait permettre de reprendre une politique d'investissement, notamment en faveur de la création d'équipements pour les enfants.

Si vous souhaitez vous plonger dans le détail chiffré de cette étude, le rapport établi par la trésorerie est consultable en Mairie.

## La voirie communale : les chemins ruraux

Le monde rural est très attaché à sa voirie. Les questions liées à l'usage, à l'entretien et, à plus forte raison, à la propriété de ses chemins, sont parfois stratégiques pour la commune et les pratiquants. La réelle difficulté tient à la qualification de la nature d'un chemin, car de sa nature dépend son régime juridique.

De par la loi numéro 99-533 du 25 juin 1999, sur l'aménagement du territoire, les chemins ruraux se voient désormais dotés dans leurs définitions, d'un

attribut précieux : celui de la présomption d'existence.

Cette présomption simple renforce le droit de propriété de la commune en la libérant de la charge de la preuve face aux prétentions des propriétaires riverains. L'autorité municipale peut affirmer que le chemin a toujours servi à l'usage du public.

Les chemins ruraux sont aujourd'hui définis par la loi ainsi qu'il suit:

Article L.161-1 du code rural : les chemins ruraux sont les chemins appartenant aux communes, affectés à l'usage du public, qui n'ont pas été classés comme voies communales. Ils font partie du domaine privé de la commune.

Article L.161-2 du code rural : l'affectation à l'usage du public est présumée, notamment par l'utilisation du chemin rural comme voie de passage ou par des actes réitérés de surveillance ou de voirie de l'autorité municipale. La distinction du chemin peut être définie notamment par l'inscription sur le plan départemental des itinéraires de promenades et de randonnées. Sur la



Chemin de la Millerette

commune de Chézery-Forens, la Communauté des Communes a la responsabilité du balisage et de l'assurance d'une partie des chemins ruraux. Leur entretien revient à la commune. Dans le cas de

Chézery-Forens c'est l'Amicale des Sentiers qui en assure bénévolement la charge.

L'entretien des chemins est un point crucial en milieu rural. Sur ce point également, la différence est importante avec les voiries dépendant du domaine public. En effet, les voiries publiques font l'objet d'un entretien obligatoire légalement imposé aux communes, et dont le défaut entraîne systématiquement la responsabilité de la commune.

En ce qui concerne les chemins ruraux, la jurisprudence du conseil d'état rappelle que ceux-ci ne sont pas au nombre des voies dont l'entretien constitue pour la commune une dépense obligatoire.

Le caractère facultatif de cet entretien est un principe dont l'utilité première est de pouvoir exonérer la commune de l'exécution de travaux coûteux sans rapport avec la fréquentation effective de la voirie.

Il faut savoir, enfin, que l'appartenance des chemins ruraux au domaine privé de la commune n'assure pas à cette voirie la pérennité accordée aux biens du domaine public. Les chemins peuvent donc disparaître de façon volontaire ou fortuite. Elle sera notamment fortuite dès lors que l'assiette du chemin aura été appréhendée par les riverains ayant invoqué la prescription acquisitive à leur profit.

La commune a donc une responsabilité particulière à s'assurer que ses chemins ne sont pas détournés au profit des riverains.

### **La commission communication**

Cette commission, dont les membres et le travail ont été présentés dans le Porte Ouverte précédent, a maintenant une équipe complète: elle s'est agrandie avec l'arrivée de Christine Mathieu et de Bernard Vuillat. En revanche, elle devra définitivement se passer des services de Francis Chevalier qui a quitté le conseil municipal et les différentes commissions auxquelles il participait : c'est l'occasion de le remercier pour sa grande disponibilité et son travail, en particulier en ce qui concerne le bulletin municipal et le site internet pour lesquels il a dépensé beaucoup de temps et d'énergie lors de leur mise en route. Les éditions de Porte Ouverte peuvent être consultées sur le site de Chézery-Forens (<http://www.chezery.fr>).



### **Etat civil chézerand 2004**

#### **Décès :**

Jeanne Millet le 10 janvier 2004  
Marcelle Carrel le 25 janvier 2004  
Jean Blanc le 4 juin 2004  
André Monnet le 1er août 2004  
Gabriel Jacquinod-Carry le 21 décembre 2004

#### **Mariages :**

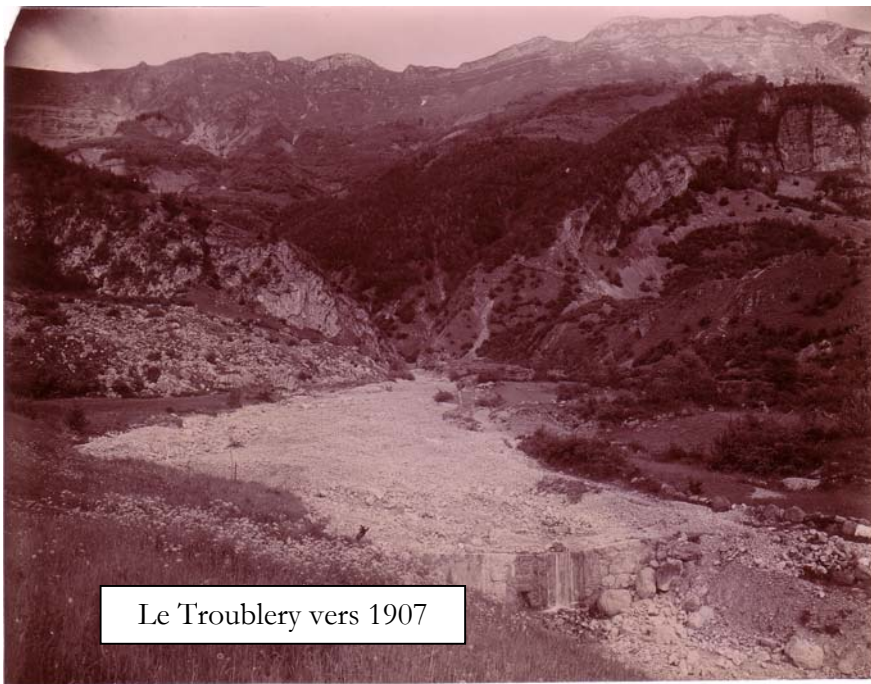
Fabienne Gary et David Mathieu  
29 mai 2004  
Karine Grosгурin et Sylvain Blanchet  
4 septembre 2004  
Véronique Sauvignet et Pierre Antoine Maréchal  
13 novembre 2004

#### **Naissances :**

Charline Jourdan le 8 mars 2004  
fille de Agnès Barthélemy et Sébastien Jourdan  
Quentin Aujoulat le 30 août 2004  
fils de Irina Aujoulat  
Alice Nicco le 28 octobre 2004  
fille de Cathy et Stéphane Nicco

## Une rivière qui mène une vie troublante

Plusieurs de nos concitoyens ignorent l'existence des explosions en grand torrent, à des moments imprévus, de la rivière "Le Troublery" en dessus du hameau de La Rivière. Encore en août dernier, Jean Claude Blanc se trouvait sur le pont de la route départementale sur cette rivière quand l'eau est arrivée soudainement et a monté presque au niveau du pont. L'origine de ces crues est liée aux graviers et aux pierres déposés par des avalanches qui bloquent l'eau aux "Arpines". Des forces se créent petit à petit, aidées par des pluies torrentielles, et, parfois, une partie de cette barrière se défait et une grande quantité d'eau dévale.



Cette crue subite fait de gros dégâts dans le lit de la rivière et aux ponts. Elle laisse de grandes quantités de sédiments, rochers et bois dans le lit, sur les terrains à côté et dans la Valserine. Un des radiers du pont en dessus du village est endommagé et les tabliers dans le lit de la rivière créés par les anciens sont petit à petit grignotés. L'eau descendante contient une quantité importante de graviers et d'argile. La roche de Lachat est entaillée dans des couches contenant une marne bleuâtre et des calcaires bleuâtres et jaunâtres. Les pluies orageuses qui viennent battre la roche arrachent et dissolvent ces matériaux en telle quantité que les boues asphyxient parfois les truites de la Valserine. Ce phénomène trouble le ruisseau (le "troublé-ru" en ancien français) et la Valserine pendant des jours. Les avalanches à l'origine de la situation actuelle de la montagne au dessus du hameau de La Rivière ont eu

lieu loin dans la préhistoire ou l'histoire mais l'exactitude des événements n'est pas claire. Les moines de Chézery ont sans doute écrit à ce sujet dans leurs documents mais rien n'a été retrouvé et les historiens ont conclu que soit en 1590, quand les Suisses ont pillé l'abbaye, soit à la révolution, ces documents ont été détruits. Plusieurs théories ont été mises en avant au cours des ans mais aucune ne peut placer définitivement la date de l'avalanche. Le début du XV<sup>e</sup> siècle semble une bonne approximation.

Il existe plusieurs légendes pour cet événement, mais la plus connue est celle-ci : la population du hameau de la Rivière s'était rendue à la messe de minuit de Noël dans l'église. Par une nuit glaciale, pendant ladite messe, les fidèles ont entendu un grand coup de tonnerre. Ils ont cherché à comprendre ce qui se passait, mais en arrivant au hameau, ils virent que leurs maisons avaient disparues sous une avalanche et trouvèrent un lac formé par la Valserine bloquée par l'avalanche. Sur le nombre des victimes, chaque légende a des versions différentes. On a trouvé, encore au siècle dernier, dans le lit de la Valserine, des débris de bâtiment, de vieux meubles en fer, des haches, des couteaux de chasse etc.. maintenant tout a disparu. Cela donne à penser que, effectivement, un village a existé et qu'il a été emporté par une avalanche.

Plus récemment, plusieurs inondations et avalanches ont eu lieu. En 1752, la Valserine débordait et coupait la route. On construisit des digues plus fortes en 1753, 1754 et 1755 mais de nouvelles inondations graves se sont produites en 1801, 1802 et 1812. On relate encore les dégâts commis par le torrent en 1859, 1861, 1863 et 1874. L'inondation de janvier 1910, qui dura plus de trois jours, est presque contemporaine. Pour plusieurs de ces dates dramatiques, les sources de Lachat ont débordé aussi, provoquant des dégâts ou inondations près du village de la Rivière. La gorge du Troubléry s'est élargie petit à petit. En 1884, un nouvel éboulement des roches de Lachat coupa la route de Chézery à Lélex.

Au début du 20<sup>e</sup> siècle, le conseil de Chézery a pris en compte cette situation dangereuse et a mené des actions. Il s'agit d'une série de restaurations des terrains en montagne pour remédier aux effets du pâturage en forêt et de l'érosion torrentielle. Pendant longtemps, la population de la vallée a été beaucoup plus importante et faisait pâturer les bêtes sur les versants de la vallée, même en altitude, sans protection des sols. Cela a continué même après la

promulgation du code forestier de 1827. En septembre 1907, le conseil municipal demanda la création d'un périmètre de restauration des terrains en montagne (RTM) et un projet fut établi en 1909 par l'Administration des Eaux et Forêts. La loi du 30 Avril 1911 autorisa les travaux RTM et créa un périmètre autour du bassin du Troubléry. En septembre 1913, la commune vendait à l'Etat cent cinquante hectares. Les acquisitions de terrains privés ont agrandi cet achat mais la guerre de 1914 a interrompu les démarches. Après la guerre, la gestion de la forêt domaniale de la Valserine créée par ces premiers achats et par d'autres, plus tard, a réussi à éviter de grandes catastrophes.

### Des amis pour le dernier chalet de Lachat

Dans l'automne 2004, nous sommes montés avec David Mathieu et sa femme Fabienne vers l'endroit



où se trouvaient les chalets de Lachat. En prenant la route qui passe en dessus de la Rivière, nous avons continué à pied en direction du Reculet. Tout en faisant une très belle ballade dans le parc du Haut Jura, nous avons une vue magnifique sur la vallée de la Valserine, sur Noirecombe et le crêt de Chalam. Après une heure de marche, nous nous trouvons devant un chalet à moitié écroulé, à 1260 mètres d'altitude. A cet endroit, pendant longtemps, se dressaient cinq chalets, mais, petit à petit, ils sont tombés en ruine et maintenant il ne reste plus que le chalet de Daniel Groscarret, déjà rénové, et un tout dernier qui est en mauvais état.

Ces cinq chalets faisaient partie du patrimoine agricole de la vallée et, pendant des siècles, les fermiers y montaient pendant l'été avec leurs vaches et fabriquaient le fromage et le beurre sur place. Dans ce dernier chalet, on trouve encore des planches à ranger le fromage. On fannait les prés en altitude pendant l'été et le foin était mis à l'abri dans

les chalets pour être récupéré pendant l'hiver avec des traîneaux. Vers l'année 1920, les fermiers ont cessé de monter les vaches laitières, mais ont continué encore longtemps à faire le foin et à le descendre pendant l'hiver. Ces chalets appartenaient aux familles Cartant, Burdairon, Blanc, Groscarret et Coutier. Le dernier chalet, longtemps propriété de la famille Cartant, a été acheté par la commune, il y a quelques années, en échange d'un terrain à la Rivière. Après la deuxième guerre mondiale, même l'activité de fenaison s'est arrêtée et les chalets ont été laissés à l'abandon. Ils se sont écroulés l'un après l'autre et finalement seuls les chalets Groscarret et Cartant sont restés. L'année dernière, David Mathieu a commencé à s'intéresser à ce dernier chalet, dans le but de le sauver de la ruine. La commune, n'ayant pas de fonds pour effectuer elle-même la rénovation, a trouvé la proposition intéressante. Elle a publié "un avis de vente", afin d'informer d'éventuels acquéreurs. Cette publication a provoqué de vives réactions, notamment parmi les familles qui avaient possédé un chalet à Lachat. A l'automne 2003, le maire a provoqué une réunion et tout le monde a été d'accord sur le fait que ce chalet devait rester propriété de la commune. L'idée de créer une association était née et au début 2004, David Mathieu a fait les démarches nécessaires pour la création de l'association "Les amis de Lachat".

Cette association a pour vocation de faire la rénovation et la gestion de ce chalet et est composée principalement des membres des familles qui étaient propriétaires des cinq chalets. La commune reste propriétaire et a demandé des subventions au Conseil Général et au gestionnaire du fonds de "Compensation Genevoise". L'accord pour une subvention de cette dernière organisation est probable. Cet argent sera le début du financement des travaux. Le bureau de l'association est le suivant : David Mathieu président, Colette Blanc trésorière et Alain Burdairon, secrétaire. Elle envisage des activités dans le village pour trouver des ressources complémentaires pour le financement de ses travaux. Dans un premier temps, elle proposera des cartes de membres bienfaiteurs.

Pendant l'été 2004, l'association a commencé à ranger et à nettoyer autour et dans le chalet afin de préparer les travaux. En 2005, elle envisage d'enlever les vieux planchers, le toit et tout ce qui est en mauvais état et de faire elles-mêmes la maçonnerie nécessaire. Elle espère que pendant l'automne 2005, le nouveau toit sera posé et le chalet au sec pour l'hiver. Les années suivantes sont planifiées pour l'aménagement intérieur. Par la suite, ce chalet pourra

commencer à fonctionner comme refuge sur le sentier qui monte au Reculet depuis la Rivière.



Vue devant le chalet

Ce sentier fait partie de la liaison entre le GR "Balcon du Léman" ( les crêtes, côté Reculet) et le GR9 et les sentiers de Haute Combe par le Crêt de Chalam. Après l'inauguration de la passerelle du Moulin Thomas, la disponibilité prochaine du gîte d'étape du Relais des Moines et la rénovation de ce chalet, les possibilités de randonnée seront encore meilleures sur la commune.

L'association "Les amis de Lachat" travaille étroitement avec l'Amicale des Sentiers et nous ne pouvons que complimenter les initiatives prises par ces deux associations. Nous souhaitons à tous les participants à ce travail de rénovation du chalet une année pleine de réussite et nous espérons entendre souvent parler de leurs activités en 2005.

### **Agricultures et agriculteurs à Chézery-Forens**

Phénomène marquant de ces cinquante dernières années en France, la diminution constante et très importante du nombre d'agriculteurs a, bien sûr, touché aussi notre commune; jusqu'aux années 50, plus de soixante-dix fermes, avec plusieurs centaines de personnes au travail dans les maisons et dans les champs, avec quelques 600 bovins, assuraient en permanence l'activité agricole, la vie et l'entretien du village. Les nombreuses mains disponibles n'étaient jamais de trop pour soigner, traire, déplacer ou garder les bêtes; rentrer les foins, assurer les cultures et les moissons; s'occuper des terrains en luttant contre les broussailles indésirables et la forêt qui s'avance, garder les bâtiments et tous les chemins en bon état, aller sur les foires et les marchés etc... La production de lait et la fabrication du fromage, avec de nombreuses petites fromageries, étaient réparties dans tous les hameaux du village.

Petit à petit, le nombre a diminué pour arriver à la quinzaine de femmes et d'hommes qui, maintenant

exercent le métier, à temps partiel ou complet; certains hameaux n'ont plus de ferme; la fromagerie de Chézery-Forens est, de nos jours, la seule, non seulement au village, mais dans toute la vallée. Si une bonne part de la pénibilité de ce vieux métier a disparu grâce à l'utilisation de plus en plus de machines, il reste marqué par les contraintes très dures liées à l'élevage, aux conditions climatiques et physiques : travail tous les week-ends, absence de vacances, dureté et longueur des hivers et relief accidenté de notre vallée ont dissuadé nombre de jeunes de reprendre la ferme des anciens. Dans le bulletin précédent, un article entendait mettre en lumière les difficultés de l'installation en général et sous l'angle "administratif" en particulier ; à part une ou deux inexactitudes concernant les stages de pré-installation, sur l'âge "du capitaine" ou encore les conditions d'obtention de certaines primes, il montrait bien que, si les jeunes agriculteurs peuvent être aidés, il leur faut accepter tout un lot de conditions; c'est si peu facile que, au niveau départemental, un jeune agriculteur sur trois



Fenaison début 1900

préfère renoncer à ces différentes aides et s'installer "hors cadre": les agriculteurs de la vallée ont donc fort à faire pour s'occuper de leurs fermes, les rendre ou les garder vivantes et rentables, lutter contre l'invasion de bœufs orientalis (voir Porte Ouverte numéro 8), préserver au mieux l'héritage paysager des anciens et tout cela en ménageant du temps pour la vie familiale ou sociale et les loisirs ..

Longue vie à l'agriculture de montagne !

## Le nouveau "Resto " scolaire



*D'abord, on ne dit plus "cantine" mais "restaurant scolaire" !!!!  
C'est donc au "restaurant scolaire" que les enfants des classes de Chézery-Forens vont manger, en compagnie d'Evelyne Mathieu et de Josiane Duraffourd.*

*Hélène les accueille et s'occupe du service, Jean-Pierre leur prépare des repas équilibrés.  
Le décor est planté..... et quel décor !!!!*

*Une grande et unique table, où l'on peut manger et discuter à vingt-cinq, de belles chaises aux coussins beiges, un plancher de bois blond, des voilages colorés aux fenêtres, sans oublier le bouquet de fleurs fraîches.*

*Mais assez discuté et laissons la parole aux enfants !!!!*

*Vous avez changé de "cantine", qu'en pensez-vous ?*



*"Y a une grande table, on peut mieux manger"  
"C'est mieux, parce que ça fait moins de bruit qu'avant"  
" J'aime bien cette cantine, c'est bien décoré"  
"On goûte de nouvelles choses, des fois on aime pas"  
"Y a des jours où c'est bon, mais j'ai pas trop aimé les céréales mélangées"  
" La cantine est jaune"  
"C'est un peu meilleur"  
"Quand on goûte, des fois on aime bien"  
"Les plats sont chauds et ils sont pas pareils qu'avant"  
"Des fois, y a d'autres gens, mais ça nous dérange pas"  
"C'est très bon "  
"La salade de fruits est très bonne!!"  
"C'est bien, parce qu'on sort de l'école, on marche et ça fait de l'exercice"*



*Les enfants ont donné leur avis .... Et les grandes personnes ?*

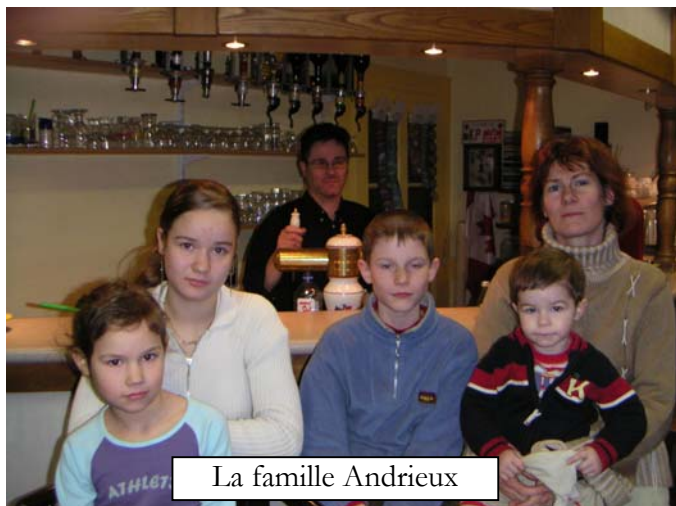
*Evelyne : "on doit se déplacer, tant qu'il fait beau ce n'est rien, mais aux mauvais jours ?"*

*Josiane : "la nourriture est chaude et meilleure qu'avant"*

*Hélène et Jean-Pierre Julliard sont ravis d'accueillir ces enfants: "C'est avec plaisir que le cuisinier et la diététicienne que nous sommes transmettons, chaque jour, notre passion du "bien-manger" aux enfants. Le style de cuisine familiale que nous leur proposons semble bien leur convenir car ils sont très agréables et ouverts à la dégustation".*

*Les parents peuvent, sur l'invitation d'Hélène et de Jean-Pierre, venir visiter le nouveau restaurant scolaire.*

## Du changement à la COOP



La famille Andrieux

C'est avec le cœur gros que Francine a quitté ses fonctions de gérante à l'épicerie Proxi, le vingt-quatre octobre, après avoir passé plus de dix ans dans ces murs. Elle partageait avec Philippe cette tâche qui leur a permis de rencontrer des gens, de nouer des liens et de travailler avec plaisir. Lorsque Philippe a décidé de "retourner au pays" (près de Monceau-les Mines), Francine a eu du mal à accepter l'idée de partir de son petit magasin. Néanmoins, il le fallait. Ils ont choisi de quitter le village discrètement afin de ne pas alourdir encore la difficulté. Ils garderont de leur passage parmi nous un souvenir chaleureux et espèrent avoir su répondre au mieux aux besoins et désirs de la population.



A leur suite s'est installée la famille Andrieux, composée de Françoise et Christian, les parents, et de Bérengère, Benjamin, Bérénice et Bastian, les enfants. Le couple a quitté son "Calais" d'origine pour voyager au gré des gérances de succursales "Petit casino", dont une vers Chambéry qui leur a laissé le goût des montagnes. C'est donc délibérément qu'ils ont choisi Chézery-Forens pour poser leurs valises, après un passage en Seine-Maritime (Richemont). Les enfants sont déjà très bien intégrés dans le village et les

parents sont heureux de l'accueil que les gens du village leur ont réservé. En ce qui concerne le fonctionnement du magasin, il n'y a pas de changement ni d'horaires (la fermeture du dimanche après-midi était occasionnelle), ni dans le choix des produits et services proposés. Françoise et Christian sont prêts à relever le défi difficile de prendre la suite de Francine et Philippe en espérant satisfaire au mieux leurs clients.

Bienvenue à eux et bon vent.

## Nouveaux arrivants

Cathy et Stéphane Nicco et leurs deux jeunes enfants, Lucie (trois ans et demie) et Alice (deux mois) sont arrivés à Chézery-Forens au printemps. Cathy est actuellement en congé de maternité. Elle est monitrice-éducatrice à l'ADAPEI de Saint Jean de Gonville et Stéphane est conducteur d'engins de travaux publics dans l'entreprise famy.

Ils sont contents d'être "montés" en altitude (anciennement installés à Chatillon en Michaille), ils s'intègrent tranquillement à la population. La première rentrée scolaire de Lucie s'est très bien déroulée dans le cadre d'une école à la mesure de la petite puce.

Il est à noter également l'arrivée, avant l'été, de la famille Badel dans la maison des arcades. A ce jour, il n'a pas été possible de les rencontrer.

## Soirée chants à l'Eglise

Le samedi 18 Décembre au soir, dans l'église de Chézery-Forens, une bonne centaine de personnes du village et des environs ont pu écouter, chanter et danser avec les jeunes choristes du groupe "Hush Gospel" de Seynod ; cette dizaine de jeunes enthousiastes ont su communiquer leur bonheur de vivre grâce à la qualité de leurs voix et de leur travail de chœur. Tantôt a cappella, tantôt accompagnés par le clavier, la guitare ou les percussions, ils ont chanté les plus anciens negro spirituals, des premiers esclaves noirs américains du XVII<sup>e</sup> siècle, mais aussi des chants beaucoup plus récents, souvent accompagnés par les spectateurs-acteurs réunis dans l'église. Merci donc à l'Amicale des Jeunes d'avoir invité à nouveau ce groupe talentueux, de nous avoir offert une si belle soirée .. et le vin chaud à la sortie de l'église, bien tard dans la nuit.